

# Agence d'installation à l'île Maurice : la grille de comparaison

Huit questions à poser avant de signer. Demandez les réponses par écrit, et notez-les ici, une colonne par agence. — Mon Île, Ma Retraite — ile-maurice-retraite.fr

|          | La question à poser                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Agence 1 | Agence 2 | Agence 3 |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|
|          | <b>Nom de l'agence, interlocuteur, date</b><br>Gardez les courriels échangés.                                                                                                                                                                                                                                            |          |          |          |
|          | <b>Prix annoncé pour mon foyer</b><br>Formule choisie, nombre de personnes et d'animaux.                                                                                                                                                                                                                                 |          |          |          |
| <b>1</b> | <b>« Quels frais officiels sont compris dans votre prix ? »</b><br>Il y en a trois : 50 \$ au dépôt du dossier, 1 000 \$ à la délivrance du permis, 400 \$ par personne à charge. « Frais inclus » sans montant ne veut rien dire : faites écrire lesquels, au dollar près.                                              |          |          |          |
| <b>2</b> | <b>« Si le permis est refusé, que me remboursez-vous ? »</b><br>L'administration, elle, ne garde que les 50 \$ de dossier. Aucune agence ne peut garantir l'accord, c'est l'EDB qui décide. Reste à savoir ce que l'agence conserve dans ce cas.                                                                         |          |          |          |
| <b>3</b> | <b>« Si je change d'avis, que coûte l'annulation, et jusqu'à quand ? »</b><br>La vraie réponse est dans les conditions générales, pas sur le bouton de paiement. Lisez-les avant de payer, et demandez quel droit s'applique au contrat : les 14 jours de rétractation que vous connaissez en France ne vont pas de soi. |          |          |          |

|   | La question à poser                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Agence 1 | Agence 2 | Agence 3 |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| 4 | <p><b>« Quel est le nom exact de votre société, son numéro d'enregistrement et son adresse à Maurice ? »</b></p> <p>Une société mauricienne a un numéro d'enregistrement (BRN) et figure au registre public des sociétés de l'île, consultable gratuitement en ligne. Une adresse de domiciliation à l'étranger et un numéro de téléphone ne suffisent pas.</p> |          |          |          |
| 5 | <p><b>« Que faites-vous vous-mêmes, et qu'est-ce qui est une simple « mise en relation » ? »</b></p> <p>Transitaire, déménageur, agent immobilier, clinique : si l'agence vous « met en relation », vous paierez ce prestataire en plus. Demandez un ordre de prix pour chacun.</p>                                                                             |          |          |          |
| 6 | <p><b>« Combien pour mon conjoint, mes enfants, mes animaux ? »</b></p> <p>Demandez le prix total pour votre foyer, par écrit. Le supplément par personne ou par animal peut changer d'une formule à l'autre.</p>                                                                                                                                               |          |          |          |
| 7 | <p><b>« Quand dois-je payer, et combien à chaque étape ? »</b></p> <p>Un solde dû seulement après l'accord de l'EDB est plutôt bon signe. Une remise pour payer tout de suite, sans avoir parlé à personne, doit au contraire vous faire ralentir.</p>                                                                                                          |          |          |          |
| 8 | <p><b>« Le dossier sera-t-il déposé à mon nom, et garderai-je mes identifiants ? »</b></p> <p>Le compte ouvert sur le portail de l'EDB sert encore pour le renouvellement, dix ans plus tard : il doit rester le vôtre.</p>                                                                                                                                     |          |          |          |

**Trois signaux qui doivent vous faire ralentir** : une remise si vous payez tout de suite, sans avoir parlé à personne · pas de nom de société, de numéro d'enregistrement ni d'adresse à Maurice · « annulation flexible » ou « satisfait ou remboursé » sur la page de paiement, mais rien de tel dans les conditions générales.

Repère : les frais officiels sont de 50 \$ au dépôt, 1 000 \$ à la délivrance du permis et 400 \$ par personne à charge (relevés le 7 octobre 2026). Ce document est un guide pratique, pas un avis juridique.